

Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 27 novembre 2023

**Délégation académique à
l'éducation artistique et
culturelle**

Le délégué académique à l'éducation
artistique et culturelle

Affaire suivie par :
Anne Moreau et Sylvain Bory
Tél : 01 57 02 66 69
Mél : anne.moreau@ac-creteil.fr,
sylvain.bory@ac-creteil.fr

à

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr
daac.ac-creteil.fr

Mesdames, Messieurs les professeur(e)s
s/c Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Objet : recrutement de professeur relais en structure culturelle

La délégation académique à l'éducation artistique et culturelle recrute un professeur relais pour :

le service pédagogique de la direction de l'accueil et des publics de
l'Établissement public du château de Fontainebleau.

Les missions de professeur relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires en poste fixe dans l'académie de Créteil.

La mission rentre dans la cadre des ARA : Activités à responsabilité académique (anciennement appelées décharges). Le bénéficiaire assure une partie de son service sous une forme autre que des services en établissement. L'établissement scolaire sera destinataire d'une compensation budgétaire de 3 HSA ce qui équivaut à 6 heures de présence dans la structure. Le début de la mission sera effectif au début de février 2024.

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation **avant le mercredi 20 décembre 2023** par courrier postal à :

Monsieur Jean-Jacques PAYSANT - Daac
Rectorat de l'académie de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil CEDEX

ET par courrier électronique à : ce.daac@ac-creteil.fr



Jean-Jacques PAYSANT

Fiche de poste

Service pédagogique de l'Établissement public du château de Fontainebleau

Place Général de Gaulle
77300 Fontainebleau

Présentation de la structure

Du XII^e siècle jusqu'à la fin du Second Empire, le château de Fontainebleau fut une des principales demeures royales puis impériales. Son architecture témoigne de huit siècles d'histoire et abrite de riches décors, en particulier de la Renaissance, des œuvres et des objets d'art en grand nombre ainsi qu'un très important mobilier. Le château reçoit environ 500 000 visiteurs par an. L'Établissement public du château de Fontainebleau comprend 145 agents à temps complet ou partiel auxquels il convient d'ajouter les personnes recrutées pour faire face aux besoins occasionnels. La direction de l'accueil et des publics est composée de trois services : le service de l'accueil, le service culture et le service pédagogique. Le professeur relais de la Daac intervient au sein du service pédagogique et travaille en collaboration étroite avec le chef du service pédagogique.

Profil recherché

- **Savoir-faire : conception de démarches pédagogiques, capacité à commenter des œuvres, capacités rédactionnelles pour l'élaboration d'outils pédagogiques et de parcours culturels dans un musée, aisance orale.**
- **Connaissances : solides connaissances en histoire et histoire de l'art (classique et contemporaine). Connaissance fine des programmes scolaires, des programmes d'histoire des arts, des démarches de projet autour de l'éducation artistique et culturelle.**
- **Qualités personnelles : curiosité envers le monde de la culture, ouverture d'esprit, sensibilité, créativité, sociabilité.**

Missions principales

- Accompagner la création d'une programmation pédagogique adaptée
- Participer à l'élaboration et à l'accompagnement de projets d'éducation artistique et culturelle adaptés
- Animer un réseau de partenariats avec les différents acteurs de l'éducation nationale, et notamment le réseau des professeurs relais de la Daac
- Mettre en place et accompagner des rencontres culturelles de la Daac
- Participer à la rédaction de ressources et dossiers pédagogiques

Professeur relais de la Daac

Le professeur relais intégrera le réseau des professeurs relais de la Daac de Créteil et sera amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail *Archives, patrimoine* de la Daac.

Il devient aussi relais de la Daac au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la Daac via le conseiller du domaine concerné.

Conditions

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation.

La mission rentre dans le cadre des ARA : Activités à responsabilité académique (anciennement appelées décharges) Le bénéficiaire assure une partie de son service sous une forme autre que des services en établissement. Son établissement scolaire sera destinataire d'une compensation budgétaire de 3 HSA. Cela équivaut à 6 heures de présence dans la structure. Le début de la mission sera effectif au début de février 2024.

La reconduction annuelle de la mission de professeur relais est soumise à un bilan d'activité. Cette mission est inscrite dans une durée définie par la convention signée entre l'Établissement public du château de Fontainebleau et le rectorat de Créteil.

Contact à la Daac : ce.daac@ac-creteil.fr
